

Avant-programme

Sélection Occitanie Coupe de France 2023

7 octobre 2023

Lieu : Lac du Bocage - Fenouillet

Organisation : Ligue Occitanie d’Aviron et l’Aviron du Bocage

Réunion des délégués : Le vendredi 6 octobre à 18h00 en visio lien envoyé à chaque délégué, président du jury, comité d’organisation.

Horaires des courses : Dans la mesure du possible les épreuves de la régates de sélection (séries et finales) seront programmées de 13h à 18h30 pour éviter toute nuitée pour les clubs les plus éloignés.

Horaires définitifs en fonction du nombre d’engagés

Engagements : Par les clubs sur l’intranet Fédéral :

Ouverture des inscriptions le lundi 18 septembre à 8 heures

Clôture des inscriptions le vendredi 29 septembre à 20 heures

Le programme sera diffusé sur le site de la ligue le mardi 3 octobre 20 heures au plus tard.

Catégories de rameurs concernées :

J16, J18, Séniors = catégories de la saison 2023 !

Certains J14 montant J15 seront autorisés à participer (hors sélection) sur proposition de l’ETR. La liste des rameurs invités sera communiquée aux clubs concernés le 19 septembre.

Licences : Les participants doivent être titulaires d’une **licence A 2023** qu’ils doivent être en mesure de présenter ou par défaut une pièce d’identité, avec photo.

Sélection coupe France :

Epreuves:

N°1 : J16 F 2-	N°5 : J18 F 1x	N° 7: SF 1x
N°2 : J16 F 1x	N°6 : J18 H 1x	N° 8 : SH 1x
N°3 : J16 H 2-		
N°4 : J16 H 1x		

Classements : Séries qualificatives au temps. Finales en fonction des résultats des séries. En fonction des horaires seules les Finales A, B, et si nécessaires C, seront courues.

Sélection J16 : Les équipages, qu’ils soient en couple ou en pointe, seront retenus en fonction des chronos réalisés par rapport aux temps références de chaque épreuve pour composer un 8+F, un 4xH et un 8+H. En fonction du nombre, du niveau et de la densité de chaque épreuve, la Ligue pourra prendre la décision de composer un **4xMixte** supplémentaire.

Sélection J18 : la sélection s’effectuera uniquement en 1x pour composer un **4xMixte**

Sélection Sr : la sélection s’effectuera uniquement en 1x pour composer un **4xF** et un **4xH**. En fonction du nombre, du niveau et de la densité de chaque épreuve, la Ligue pourra prendre la décision de ne composer qu’un **4xMixte**.

Conformément aux règles de sélection, le comité de sélection officialisera la liste des rameurs et rameuses sélectionnés à l’issue de ses épreuves.

Référent Technique :

Julien Housset - Conseiller Technique Régional
06 18 63 58 97
julien.housset@ffaviron.fr

Distances :

16, J18, Seniors : 1000 m

Départs : Non tenus

Balisage :

Champs de course balisé par deux lignes extérieures et une ligne centrale.

Plans :

Le plan d'accès, le plan de circulation sur le plan d'eau à l'entraînement et en compétition seront envoyés avec le programme définitif.

Règlement : Régit par le Code des régates FFA en vigueur.

Réunion sécurité :

Le vendredi 6 octobre à 18h00 en visio (confirmation avec le programme définitif).

Sécurité : Un dispositif de sécurité adapté est prévu sur l'eau et à terre 30mn avant la 1^{ère} course et jusqu'à l'arrêt des courses.

Service médical : Au club

Entraînement du vendredi 6 octobre :

Aucun créneau d'entraînement officiel n'est prévu le vendredi. Pour les clubs qui le souhaitent, l'autorisation est à demander directement auprès du club de l'Aviron du Bocage qui est en droit de refuser tout accès au bassin.

Récompenses : Médailles pour les 3 premiers

Restauration Buvette : Au niveau du club

Luc Poncelet
Président de la Ligue d'Occitanie d'Aviron

Alexandre Delcassé
Président de l'Aviron du Bocage